

**Zeitschrift:** Eclogae Geologicae Helvetiae  
**Herausgeber:** Schweizerische Geologische Gesellschaft  
**Band:** 57 (1964)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Étude géologique de la chaîne Grand Crédo-Vuache (Ain-Haute Savoie, France)  
**Autor:** [s.n.]  
**Vorwort**  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-163135>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AVANT-PROPOS

C'est au début de l'année 1960 que j'ai entrepris cette étude sur les conseils de MM. les professeurs ED. PARÉJAS et AUG. LOMBARD, directeur de l'Institut de géologie.

Il m'est agréable, au début de cette étude, d'exprimer à mon maître, M. le professeur AUG. LOMBARD, ma vive gratitude pour l'intérêt et la confiance qu'il m'a témoignés et ma reconnaissance pour ses précieux conseils et enseignements tant sur le terrain qu'au laboratoire.

Je ne saurais oublier mon ancien maître, M. le professeur ED. PARÉJAS, avec qui j'ai fait mes premiers pas en géologie; qu'il reçoive ici l'expression de ma sincère gratitude.

M. le professeur AD. JAYET a été pour moi un guide bienveillant dans le domaine de la géologie du Quaternaire. Ses conseils m'ont permis de comprendre et de résoudre certains problèmes parfois compliqués; qu'il en soit vivement remercié.

M. le professeur R. VERNIORY et M. M. MOULLADE du laboratoire de géologie de Lyon ont bien voulu vérifier certaines de mes déterminations microscopiques; qu'ils en soient remerciés.

Que M. le professeur M. GYSIN accepte mes remerciements pour son enseignement. Il m'a en outre offert la possibilité de prendre des microphotographies dans son laboratoire.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à M. Dr. ED. LANTERNO, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Genève, qui a bien voulu mettre à ma disposition les collections de fossiles concernant le Jura.

Je remercie enfin tous mes camarades d'études, les assistants et les préparateurs du laboratoire de géologie et ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

En terminant, je voudrais encore remercier la direction de M.T.A. (Institut d'études et de recherches minières) à Ankara, grâce à qui j'ai pu entreprendre des études universitaires.

## INTRODUCTION

**Situation géographique**

Le territoire étudié représente une superficie de 60 kilomètres carrés environ sur les feuilles de St. Julien-en-Genevois N<sup>os</sup> 5 et 6. Il est limité au N par le parallèle 134,2 (coordonnées Lambert) passant approximativement à mi-distance entre les villages de Collonges et d'Ecorans presque au lieu-dit sur la Mule, puis par le point 813,8, le Crêt de la Goutte, le chalet de Varambon, le village de Confort et la Valserine; au S, par le parallèle 51-G-20 (coor. Lambert) qui passe par les villages de Cessens, d'Arcine, d'Eloise et le point 519,8. La Valserine et la route nationale conduisant de Bellegarde à Annecy le limitent à l'W; tandis qu'à l'E, la route nationale 84 presque droite jusqu'au S de Collonges et la 206 conduisant de Collonges à Vulbens en forment la bordure. Il comprend donc le Grand Crédo (Crêt d'Eau), la partie nord de la montagne du Vuache et la partie est du bassin de Belle-